



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

SPORT

**PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE - ETUDE DE FAISABILITE POUR RECONFIGURATION
DU STADE DE GLISSE DE LOISINORD A NOEUX-LES-MINES- ATTRIBUTION ET
SIGNATURE D'UN MARCHÉ**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay a lancé une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte selon les dispositions des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, ayant pour objet l'étude de faisabilité pour la reconfiguration du stade de glisse de Loisinord à Noeux-Les-Mines, pour une durée maximum de 6 mois à compter de la date fixée par ordre de service, décomposée de la manière suivante :

- Phase 1 : Visite de site et démarrage des missions
- Phase 2 : Étude de Benchmarking sur les activités possibles
- Phase 3 : Élaboration d'une prospection ludique et sportive
- Phase 4 : Analyse financière prévisionnelle
- Phase 5 : Schéma directeur
- Phase 6 : Étude économique d'investissement
- Phase 7 : Dossiers subventions

Considérant qu'après analyse des offres, le pouvoir adjudicateur a jugé économiquement la plus avantageuse l'offre de la société OSMOSE (mandataire), ayant son siège social à Marquette-lez-Lille (59520), 68D rue de Wambrechies en groupement avec la société MP CONSEIL (co-traitant), ayant son siège social à Strasbourg (67014), 23 rue de la Haye, pour un montant de 50 000 € HT issu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, et pour une durée de 6 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet l'étude de faisabilité pour la reconfiguration du stade de glisse de Loisinord à Noeux-les-Mines, à la société OSMOSE (mandataire), ayant son siège social Marquette-lez-Lille (59520), 68D rue de Wambrechies en groupement avec la société MP CONSEIL (co-traitant), ayant son siège social à Strasbourg, 23 rue de la Haye, et de le signer pour un montant de 50 000 € HT issu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire et pour une durée de 6 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **9 AOUT 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **9 AOUT 2023**

Et de la publication le : **10 AOUT 2023**

Par délégation du Président
Vice-président délégué,



LECONTE Maurice